

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 juin 2019

OBJET :

Vidéoprotection : Constitution d'un groupement de commandes et lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de caméras et de services annexes

Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n°17

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément aux dispositions des articles L5211 code de la sécurité intérieure, la Métropole du Grand Nancy, qui exerce la compétence relative aux dispositifs locaux de prévention de la délinquance, dispose d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) qui permet d'exploiter sur son territoire les caméras de vidéoprotection qui y sont rattachées, 24h/24 et 7j/7, en partenariat avec les communes adhérentes, l'Etat et l'ensemble des forces de l'ordre.

Le CSU est un service commun autorisé par la loi du 16 décembre 2010, par lequel la Métropole fournit aux communes signataires un dispositif de vidéoprotection en échange d'une contrepartie financière.

C'est pourquoi, par souci de cohérence et de complémentarité, la Métropole du Grand Nancy s'est proposée pour être le coordonnateur d'un nouveau groupement de commandes d'achats de caméras et de services associés.

Ainsi, la Métropole peut pleinement jouer son rôle de conseil et de ressource pour les signataires de cette convention, pour le choix, l'installation et la maintenance des caméras. Il est très important que les caméras acquises au travers de ce groupement d'achats soient compatibles techniquement avec le CSU, qu'elles soient raccordées ou pas, et qu'une harmonisation du matériel et de sa maintenance sur le territoire du Grand Nancy permette une qualité de service identique.

Par ailleurs, les communes d'Art sur Meurthe, Dommartemont, Heillecourt, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Saint-Max, Tomblaine, Vandoeuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy ont manifesté leur intention de rejoindre ce groupement de commandes.

La mutualisation de moyens avec le Grand Nancy et les communes de l'agglomération est une opportunité intéressante pour acquérir du matériel performant et à un coût raisonnable.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la commission « sécurité-risque majeur-politique de la ville » réunie le 29 mai 2019, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la convention constitutive d'un groupement de commandes avec les communes adhérentes et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer, ainsi que tout document s'y rapportant, comme d'éventuel avenant,

- d'accepter que la Métropole du Grand Nancy soit désignée coordonnateur du groupement de commande,

- d'approuver les indemnités pour le coordonnateur prévues dans la convention d'adhésion, ainsi que le remboursement des achats et remplacement des caméras et poses sur le territoire des communes adhérentes par celles-ci, ainsi que l'ensemble des opérations nécessaires à leurs raccordements.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 27 juin 2019.

Pour Extrait

**Michel BREUILLE,**
Michel Breuille
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2019

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	19
- Nombre de votants :	25
- Convocation du Conseil municipal le :	14 juin 2019
- Convocation distribuée le :	14 juin 2019
- Affichage du compte-rendu le :	28 juin 2019
- Affichage du procès-verbal le :	20 septembre 2019

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PernoSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Nadine CADET à Mme Myriam LEDROIT
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- M. Jacky THOUVENIN à Mme Christine SIMONNET
- Mme Véronique SAGET à M. Pascal LAURENT
- M. Gilles PROVIN à M. Hubert ROSSIGNON
- M. Matthieu RIFF à Mme Sandrine MATHIEU

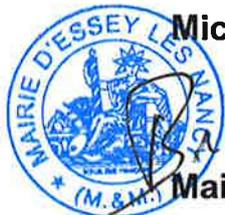
ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME PAGELOT
- MME CLAIR

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. ROSSIGNON

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**
Michel Breuille
Maire